

L'Association Sportive de Canoë Kayak les Alligators
En partenariat avec le Comité Départemental de Canoë Kayak de Côte d'Or

Samedi 1er mai 2010



TRAVERSÉE DU TUNNEL DU CANAL DE BOURGOGNE



Descriptif

☞ En canoë ou en kayak

(Bâteaux fournis par l'organisation pour les licenciés ASCKA,
Ainsi qu'aux autres pratiquants en fonction des bateaux disponibles)

☞ RDV soit à 8h au local de l'ASCKA à Ste Marie
soit sur place au bassin d'Escommes à 9 h

☞ Mise à l'eau à 9 h 30 (vérification des bateaux)

Départ du bassin d'Escommes pour la balade à 10 h précises

☞ Environ 7 km de balade, dont 3,333 km dans le tunnel,
ce n'est pas une blague!!!!

☞ Arrivée au bassin de Pouilly en Auxois

Après la balade : apéritif offert (avec modération pour les conducteurs)
par l'ASCKA au club à Ste Marie,
et pique-nique sorti du sac pour ceux qui le souhaitent

Impératif

Savoir nager

Se munir d'une lampe frontale et d'un casque chaussures obligatoires, recharges complètes

Respecter les règles de navigation d'usage et les consignes des encadrants

Licence à jour pour les licenciés et

obligations de prendre l'assurance journées pour les non licenciés.

Inscriptions avant le mercredi 28 avril 2010

Places limitées et premiers inscrits seront les premiers servis

5€ les licenciés ASCKA

8 € les licenciés FFCK autres clubs de kayak

12 € les non licenciés

(Pour les licenciés des autres clubs et les non licenciés qui ont leur propre bateau,
merci de me contacter pour les frais d'inscription)

Renseignements au 06.82.38.75.98 ou asca21@orange.fr

**Pré-inscription impérativement par mail ou téléphone,
puis par courrier, l'inscription sera effective avec le règlement**

**Par chèque à l'ordre de l'ASCKA et à envoyer à :
ASCKA : 115 allée des Terrasses—21410 STE MARIE/O**